

Département
du Bas-Rhin

Commune de MOLLKIRCH

Arrondissement
de Molsheim

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des
conseillers élus :
15

Séance du 11 avril 2019

Sous la présidence de M. **DEGRIMA** Daniel, Maire

Conseillers
en fonction :
15

Conseillers
présents :
13

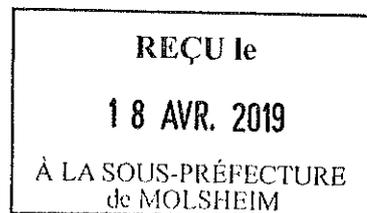
ETAIENT PRESENTS : Mmes **PASCHETTO** Tania, **POHL** Carine,
SIGRIST Lien, **SCHWARTZ** Stéphanie Mrs **AESCHELMANN** Jean-Claude,
BASTIAN Marc, **FRENZEL** Hubert, **FRIEDERICH** Jean-Luc, **PARUTTO**
Pascal, **SCHLEISS** Hervé, **TROESTLER** Mario et **WENDLING** Gilles
ABSENTS EXCUSES : Mme **ANGSTHELM** Sophie, proc. Troestler
M. **COURTOT** Jean-Claude, proc. Degrima

Secrétaire de séance : M. **BASTIAN** Marc

Ouverture de la séance à 20H20.

Ordre du jour :

- Approbation du PV de la séance du 27/3/2019
- Compte administratif 2018 et compte de gestion 2018
- Affectation des résultats
- Taux d'imposition 2019
- Budget Primitif 2019
- Pérennisation Dépôt déchet vert
- Organisation journée citoyenne
- Divers



N°06/19 : Approbation du PV de la séance du 27/03/2019

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, moins 4 abstentions (Frenzel, Pohl, Schwartz, Wendling) approuve et adopte le procès-verbal de la séance du 27 mars 2019.

N°08/19 : Compte Administratif 2018

Vu les articles L.2121-31 et L.2541-13 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Entendu la présentation faite par Monsieur le Maire (section d'investissement) et M. Mario TROESTLER, 2^e Adjoint au Maire (section de fonctionnement) de l'ensemble des recettes et des dépenses enregistrées durant l'exercice 2018.

Monsieur Troestler Mario, Adjoint élu à l'unanimité, assure la Présidence, Monsieur le Maire ayant quitté la salle,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, moins 1 voix contre (Parutto), décide,

D'APPROUVER et D'ARRETER le compte administratif 2018 du service Communal comme suit :

FONCTIONNEMENT	PREVISIONS	REALISATIONS
Dépenses	746 200,00 €	634 144,37 €
Recettes	746 200,00 €	739 758,94 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT		105 614,57 €
INVESTISSEMENT	PREVISIONS	REALISATIONS
Dépenses	723 756,58 €	423 247,92 €
Recettes	723 756,58 €	284 309,05 €
DEFICIT D'INVESTISSEMENT		138 938,87 €
DEFICIT GLOBAL DE CLOTURE		33 324,30 €

N°09/19 : Compte de gestion 2018

Monsieur Troestler Mario présente au conseil municipal le compte de gestion du service Communal de l'exercice 2018, Monsieur le Maire ayant quitté la salle.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, moins 1 contre (Parutto),

Déclare que le compte de gestion dressé pour l'année 2018 par le Receveur Municipal, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observations, ni réserves de sa part.

N°10/18 : Affectation des résultats

Monsieur Troestler Mario propose d'affecter les résultats 2018, Monsieur le Maire ayant quitté la salle.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, décide

D'AFFECTER l'excédent de fonctionnement à l'article ® 1068 du budget primitif 2019 - Service communal pour un montant de **105614,57 €** et de **REPORTER** le déficit d'investissement à l'article D 001 du budget primitif 2019 – Service communal pour un montant de **138938,87 €**.

N°11/19 : Taux d'imposition 2019

Compte tenu de la notification des bases d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2019.

Vu la réunion de la commission Finances du 4 avril 2019 et sur proposition de M. le Maire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Décide de maintenir les taux précédemment fixés et de ne pas les augmenter et les fixer comme suit :

Libellé	Bases 2019	Taux 2019	Produits votés
Taxe d'habitation	1 408 000,-€	21,80 %	306 944,-€
Taxe foncière sur les propriétés bâties	1 035 000,-€	13,55 %	140 243,-€
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	35 400,-€	92,60 %	32 780,-€
Contribution Foncière des Entreprises (CFE)			
TOTAL des produits			479 967,-€

Le budget primitif 2019 prévoit ces recettes de la fiscalité d'un montant de 479967,-€ aux comptes 73111. Le montant de 77325€ à reverser au titre du prélèvement GIR sera inscrit au compte 739221 du Budget Primitif 2019.

N°12/19 : Budget Primitif 2019

Vu la réunion de la commission Finances du 4 avril 2019

Monsieur le Maire et M. Mario TROESTLER, 2^e Adjoint au Maire soumettent aux Conseillers Municipaux le projet de Budget Primitifs 2019 du service Communal.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, moins 2 abstentions (Parutto, Schleiss) adopte le Budget Primitif 2019 du service Communal.

Le budget primitif 2019 du service Communal se présente comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	762 075,- €	598 338,87 €
Recettes	762 075,- €	598 338,87 €

N°13/19 : Pérennisation Dépôt déchets verts

Compte tenu d'actes d'incivilités au dépôt de déchets à Laubenheim, Monsieur le Maire informe les conseillers que suite à des questionnements de conseillers municipaux, il y a lieu de se positionner quant à une éventuelle fermeture définitive du site ou une pérennisation sous conditions.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

Décide de l'ouverture du dépôt précité, uniquement sur quelques samedis dans l'année, au printemps et en automne, à savoir du 15 avril au 15 mai et du 15 octobre au 15 novembre.

Décide de la mise en place d'un panneau indiquant les jours d'ouvertures.

N°14/19 : Journée citoyenne

Compte tenu de la réussite de journées citoyenne dans les communes avoisinantes, M. Mario Troestler, 2^e adjoint au maire, propose l'instauration d'une journée citoyenne au printemps.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

Décide d'organiser, le samedi 11 mai 2019, une journée citoyenne consistant à la mise en œuvre de travaux de désherbage, plantation de fleurs, nettoyage et peinture.

Décide de fournir le matériel nécessaire au travail des bénévoles.

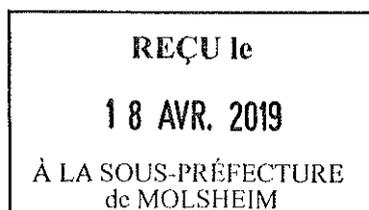
DIVERS :

Remplacement de Mme Tiffany De Rosso, en congé de maternité, par Mme Marie-Rose Gibon

Divagation de chiens

Panneau zone bleue

Signature des comptes, budgets et registre



POUR EXTRAIT CONFORME :
Mollkirch, le 18 avril 2019
Le Maire,
Daniel DEGRIMA

